



© Ligue de l'enseignement de l'Indre

LIVRET DU DÉLÉGUÉ ÉLÈVE

Ligue de l'enseignement

avec le soutien de



Vous avez été élu-e...

Cher-e délégué-e,

Nous voulons vous féliciter d'avoir été élu-e par les élèves de votre classe.

Vous avez accepté de donner de votre temps pour les autres et de prendre des responsabilités.

Dans ce cadre, vous allez être amené-e à participer à la vie de la classe, à monter des projets, à exprimer l'avis de la classe ou de vos camarades lors de réunions...

La formation et ce livret vont, nous l'espérons, vous aider dans votre fonction. Tout au long de l'année, les adultes de l'établissement pourront aussi vous accompagner.

Pourquoi la Ligue vous accompagne ?

Parce que nous pensons que :

- Toutes les personnes, quelles qu'elles soient, ont droit à l'expression libre et à la considération ;
- La rencontre avec les autres est une richesse et nous rend plus fort ;
- Le plaisir à faire ensemble est plus important que la performance individuelle ;
- On peut apprendre à tout âge, tout le temps, partout et de toute personne ;
- Tout le monde peut faire changer les choses à son niveau.

Avec la Ligue de l'enseignement, vous pouvez...

- Faire du sport
- Pratiquer des activités culturelles
- Partir en vacances
- Créer une association
- Devenir animateur

Les Formateurs-trices de la Ligue de l'enseignement

Nom

Prénom

Classe

Colle ta photo
ou
dessine-toi !

Vous trouverez dans ce livret...

...des outils et des fiches pratiques vous permettant :

- de connaître votre établissement 4
- de savoir ce qu'est un-e délégué-e élève 6
- de mieux communiquer..... 7
- d'aborder le conseil de classe..... 9
- de photocopier des documents utiles  12-15 et 17-18
- de découvrir d'autres instances 16
- de faire le point sur la formation de délégué 22
- de noter vos rendez-vous..... 24

La Ligue défend l'égalité entre les sexes. Pour des raisons de confort de lecture, nous avons choisi dans ce document de ne féminiser que les titres.

Connaissez-vous votre établissement ?

Le délégué doit connaître les personnes qui travaillent au collège. Il peut-être amené à les consulter (pour monter un projet, pour une demande particulière, pour obtenir une information, etc.). Le tableau suivant présente les personnels du collège et leurs fonctions.

DIRECTION

Directeur :

Directeur adjoint :

ÉDUCATION

Description/fonction :

CPE :

AE :

ADMINISTRATIF

Description/fonction :

Secrétaire :

COMPTABILITÉ

Description/fonction :

DOCUMENTATION

Description/fonction :

Documentaliste :

PERSONNEL DE SERVICE

Description/fonction :

SANTÉ

Description/fonction :

Infirmier :

ORIENTATION

Description/fonction :

COP :

SOCIAL

Description/fonction :

AS :

PÉDAGOGIE

Description/fonction :

Professeurs :